



POLITIQUE  
BIOALIMENTAIRE  
2018 | 2025

# FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

La Financière agricole du Québec (FADQ)

Édition 2019-2020

ALIMENTER  
**NOTRE  
MONDE**

---

*Les actions intégrées de cette feuille de route découlent des échanges entre le MAPAQ et le FADQ dans le cadre de la préparation de la 1<sup>re</sup> rencontre annuelle des partenaires du 31 mai 2019 et l'élaboration du Plan d'action pour la réussite de la politique bioalimentaire. (Automne 2019)  
Cette feuille de route demeure évolutive.*

*Feuille de route mise à jour en date du 11 décembre 2019*

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes  
utilisés se retrouve à la fin du  
document

## OBJECTIF 2.1 : Appuyer l'investissement dans les entreprises

### Pistes de travail :

2.1.1. Appuyer l'investissement agricole et l'offre de financement

2.1.2. Appuyer l'investissement dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture commerciale

2.1.3. Accompagner les entreprises de transformation alimentaire dans leurs projets d'investissement et de manufacturier innovant par une démarche gouvernementale unifiée

2.1.4. Explorer le potentiel d'investissement étranger complémentaire aux entreprises d'ici et procurant des gains pour le Québec en matière de croissance des activités du secteur bioalimentaire et de sa présence sur les marchés

## MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
➤ Augmenter la limite d'engagement financier concernant la garantie de prêts aux entreprises agricoles et d'agrotransformation de 5 M\$ à 15 M\$							Réalisée	2.1.1 2.1.2
➤ Offrir des prêts pouvant atteindre jusqu'à 100 000 \$ sans prise de garantie mobilière ou immobilière – Garantie de prêt levier							Réalisée	2.1.1
Enveloppe d'investissement agricole							En cours	2.1.1
➤ Soutenir le financement des investissements par : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un nouveau programme de subvention à l'investissement en agriculture;</li> <li>○ L'intégration et la bonification, dans le nouveau programme, du Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PDDR) et du Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec (PADEAQ);</li> <li>○ La simplification pour la clientèle et la gestion administrative.</li> </ul>								

## COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Équipe économique bioalimentaire Québec – volet investissement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les démarches pour les clients ayant un projet bioalimentaire</li> <li>• Assurer la complémentarité des programmes</li> <li>• Prendre en compte les besoins du secteur bioalimentaire dans les programmes</li> <li>• Coordonner l'appui gouvernemental et des partenaires financiers pour les projets d'investissement en transformation alimentaire et pour des domaines ciblés du secteur bioalimentaire ayant des besoins importants d'investissement</li> <li>• Collaborer au nouveau Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations (volet investissements étrangers)</li> </ul>	<p>MAPAQ MEI</p>	<p>IQ FADQ</p>	<p>Planifiée</p>	<p>2.1.3</p>

## OBJECTIF 2.2 : Soutenir la gestion des risques et les chaînes de valeur

### Pistes de travail :

2.2.1 Accompagner les entreprises en matière de gestion, de planification stratégique, d'information sur les coûts de production, de formation entrepreneuriale, d'outils privés de gestion des risques

2.2.2 Maintenir et adapter les outils financiers de gestion des risques agricoles pour faire face aux aléas climatiques, à la conjoncture des marchés et répondre aux attentes de la société

2.2.3 Continuer, avec les partenaires, à faire évoluer la mise en marché collective et la gestion de l'offre pour en assurer la pérennité et la réponse aux attentes des consommateurs et de la société

2.2.4 Soutenir l'approche filière et favoriser la création de chaînes de valeur afin de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici et d'ailleurs

2.2.5 Évaluer la faisabilité de créer un terme valorisant « sans OGM » pour favoriser la distinction des produits du Québec

## MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
Mettre en œuvre le Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques (PARETE) <ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer financièrement les associations de producteurs agricoles des secteurs non couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ou la gestion de l'offre pour la réalisation d'études technico-économiques<sup>1</sup></li> </ul>							En cours	2.2.1
Mettre en œuvre les recommandations retenues par la FADQ du Groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte							En cours	2.2.2
Améliorer en continue la protection d'assurance récolte Foin et pâturages à la suite de l'audit de la méthode d'évaluation des pertes							En cours	2.2.2

<sup>1</sup> Cette aide peut atteindre un maximum de 90 000 \$ par étude. Le programme est En cours depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 et bénéficie d'une enveloppe d'un million de dollars sur 5 ans.

## COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Poursuivre les travaux du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les politiques de gestion des risques des entreprises (GRE) et des sous-comités portant sur le programme Agri-protection, la méthode de prévision, l'administration des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ainsi que celui sur la technologie de l'information liée à la GRE	MAPAQ FADQ	AAC	En cours	2.2.2
Participer aux consultations à l'échelle québécoise et pancanadienne avec les producteurs pour s'assurer que les enjeux, les préoccupations et les besoins du secteur soient pris en compte	MAPAQ FADQ	UPA Producteurs agricoles AAC	En cours	2.2.2
Assurer l'application des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les producteurs agricoles en vertu de l'accord cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023	MAPAQ FADQ	AAC	En cours	2.2.2

## OBJECTIF 2.3 : Investir dans l'innovation et renforcer les synergies

### Pistes de travail :

2.3.1 Accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires

2.3.2 Améliorer les infrastructures des centres de recherches et de transfert dédiés au secteur bioalimentaire dans l'optique d'être à la fine pointe de la technologie et de répondre aux nouveaux standards du secteur

2.3.3 Accompagner et soutenir l'innovation au sein des entreprises bioalimentaires comme catalyseur à l'implantation de technologies innovantes et au développement de produit

2.3.4 Renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation pour la réalisation de projets structurants

## MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
Mettre en œuvre le Programme de soutien au secteur de la pomme de terre <ul style="list-style-type: none"><li>Appuyer les producteurs de pommes de terre dans la réalisation de projets de recherche et de transfert technologique (150 000 \$ par année pendant 5 ans)</li></ul>							En cours	2.3.1
Élaborer un programme de soutien au secteur de la pomme appuyant des mesures touchant l'agroenvironnement, la productivité et la commercialisation							À planifier	2.3.1

## ACTIONS DES PARTENAIRES BIOALIMENTAIRES

Actions des partenaires bioalimentaires	Responsable	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Mettre en place le « Fonds d'innovation maraîcher » pour soutenir collectivement la recherche appliquée et le transfert des connaissances	APMQ	FADQ <sup>2</sup> MAPAQ							En élaboration	2.3.1
Financer collectivement la mise en place de chambres de coordination et de développement dans le secteur des serres et de l'ornemental	PSQ Québec vert	FADQ							À planifier	2.3.1

<sup>2</sup> La FADQ collaborera à mettre en œuvre les prélevés autorisés pour le « Fonds d'innovation maraîcher » par l'entremise du programme Agri-Québec.



## OBJECTIF 3.1 : Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève

### Pistes de travail :

3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève

3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires

3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs (Stratégie pour la relève entrepreneuriale bioalimentaire)

3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire

3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires

## MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
Reconduire le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) pour une période de six années supplémentaires							Réalisée	3.1.3
Mettre en œuvre les bonifications apportées au Programme d'appui financier à la relève agricole							Réalisée	3.1.3

## COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Consolider et valoriser la collaboration entre les conseillers régionaux du MAPAQ et de la FADQ dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs	MAPAQ FADQ		En cours	3.1.3
Introduire le volet entrepreneurial dans l'Équipe économique bioalimentaire Québec	MAPAQ MEI	IQ FADQ	En élaboration	3.1.3

## OBJECTIF 3.2: Renforcer l'implantation des pratiques d'affaires responsables

### Pistes de travail :

3.2.1. Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires

3.2.2. Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires

3.2.3. Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire

## MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
Offrir des mesures de soutien spécifique aux entreprises implantant des pratiques d'affaires responsables dont celles liées à l'efficacité énergétique, le bien-être animal et autres modes de production agricole respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes							En cours	3.2.1

### OBJECTIF 3.3 : Promouvoir la santé et le bien-être des animaux

#### Pistes de travail :

3.3.1 Poursuivre les approches concertées en matière de prévention des maladies animales et celles transmissibles aux humains par les animaux

3.3.2 Renforcer les initiatives visant la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques

3.3.3 Favoriser l'accès et soutenir le développement de la profession vétérinaire

3.3.4 Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées pour la santé et le bien-être des animaux

3.3.5 Augmenter la responsabilisation de toutes les personnes envers les animaux

### MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
Soutenir le financement des investissements – projets de bien-être animal et d'efficacité énergétique – mandataire du Programme de soutien au financement des investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique							En cours	3.3.4 3.4.2

### COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Concrétiser l'entente MAPAQ-FADQ sur l'échange d'informations qui permettrait à la FADQ d'appliquer les dispositions de la loi relatives au bien-être des animaux	FADQ MAPAQ		À planifier	3.3.5

## OBJECTIF 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

### Pistes de travail :

3.4.1 Renforcer les initiatives pour réduire les gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques

3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable

3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité

3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique

3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides

3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires

3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

## MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
Mettre en place des mesures de gestion des risques et de financement adaptées à la production biologique :								
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurance récolte <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prix unitaires spécifiques à la production biologique (sirop d'érable, grains, foin, apiculture, légumes transformation, fraises, framboises, canneberges, camerises)</li> </ul> </li> </ul>							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation visée des valeurs assurées en production biologique de 40 M\$ en 2017 à plus de 100 M\$ en 2021</li> </ul> </li> </ul>							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Programme Agri-Québec – Bonification de la contribution gouvernementale lors des 3 années de transition vers la production biologique</li> </ul>							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Soutenir le financement des investissements – croissance, rentabilité, mise aux normes, démarrage - Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec (PADEAQ) depuis 2016</li> </ul>							Réalisée	3.4.4
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir le financement des investissements dans les projets de croissance et de diversification - Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PADEAQ) depuis 2013</li> </ul>							Réalisée	3.4.4

## OBJECTIF 4.2 : Développer l'attractivité des territoires

### Pistes de travail :

4.2.1 Appuyer le développement d'une diversité de modèles d'affaires et de projets de développement innovants contribuant à l'attractivité des territoires

4.2.2 Créer des environnements favorables à l'établissement de nouvelles entreprises bioalimentaires sur l'ensemble du territoire du Québec

4.2.3 Appuyer le développement d'initiatives liées à la mise en marché de proximité et au tourisme gourmand

## MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<b>La Financière agricole du Québec (FADQ)</b>								
Soutenir le financement des investissements – projets de diversification et d'amélioration foncière, serres, veaux de lait - Programme d'appui à la diversification et au développement régional (intégration au nouveau programme de subvention à l'investissement en agriculture)							Réalisée	4.2.1

---

## Sigles et acronymes

AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada

APMQ – Association des producteurs maraîchers du Québec

ASRA – Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles

FADQ – La Financière agricole du Québec

FIRA – Fonds d'investissement pour la relève agricole

GRE – Gestion des risques des entreprises

IQ – Investissement Québec

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MEI – Ministère de l'économie de la science et de l'innovation

PADEAQ – Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec

PARETE – Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques

PDDR – Programme d'appui à la diversification et au développement régional

PSQ – Les Producteurs en serre du Québec

TEQ – Transition énergétique Québec

UPA – Union des producteurs agricoles